

## Edito

# Développement durable et nouvelle version des Précautions standard

Nathalie Armand

Equipe mobile d'hygiène, CH Valence (26)

[narmand@ch-valence.fr](mailto:narmand@ch-valence.fr)

Cette année 2017 s'est vue marquée par la publication de la mise à jour par la SF2H des Précautions standard [1]. Considérées à juste titre comme le "pivot de la stratégie nationale" de la prévention des infections associées aux soins, ces recommandations se sont vues agrémentées d'éléments de réflexion sur le développement durable. S'il n'y a plus lieu de revenir sur le bien-fondé et les enjeux de cette thématique encore faut-il disposer des moyens de passer à l'action. Pour cette raison la CRIDDE (Commission risque infectieux, développement durable et environnement) de la SF2H s'est vue confier la rédaction d'une fiche outil dont les objectifs étaient de prendre en compte l'impact écologique dans la rédaction des recommandations d'hygiène.

Le groupe de travail s'est appuyé sur les fondements du Développement Durable pour décliner ses propositions à savoir les 3 piliers que sont les dimensions économique, sociétale et environnementale. Alors que l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance) publie une étude qui montre qu'un quart des structures répondantes indiquent avoir une approche globale des achats incluant les critères du développement durable. Elle souligne qu' "un effort significatif reste à produire concernant la politique d'achat... facteur majeur de réduction de la production de déchets". Il s'agit de faire évoluer les comportements en déployant une politique engagée et transparente d'établissement. Le groupe de travail de la CRIDDE a souhaité être exhaustif dans ses propositions tout en restant limité par la réglementation. De la prévention du déchet à l'utilisation raisonnée

des désinfectants, il n'y a qu'un pas. Pour rappel l'état des lieux réalisé par la CRIDDE en 2015 [2] montrait que plus de la moitié des établissements répondants déclaraient pratiquer l'alternance Détergent-Désinfectant pour les sols des chambres des patients-résidents quand le cinquième de ces structures utilise les désinfectants en routine. L'existence de gènes de résistance croisés entre biocides et antibiotiques est démontrée. Une utilisation raisonnée des biocides pourrait réduire les sélections croisées des résistances. La commission recommande l'utilisation de désinfectants répondants à des normes et respectueux de l'environnement, de privilégier la méthode d'imprégnation tout en prônant le développement des méthodes alternatives aux produits chimiques pour l'entretien des locaux.

Selon l'ANAP, les établissements sanitaires et médico-sociaux disposent d'une grande marge de progression en matière de préservation de l'environnement. Gageons que notre réflexion apporte sa pierre à l'édifice.

## Références

1 [SF2H. précautions standard. 2017. 62 pages.](#)

2 Carencio P, Giard M, Leroy MG, *et al.* Etat des lieux sur l'entretien des sols en établissement de santé et médico-sociaux. Hygiènes 2016; 24(4): 217-223.